



# La lettre

## Jean-Jacques Lasserre

Sénateur centriste des Pyrénées-Atlantiques

NUMERO 7



© A. Rozès

### ÉDITO

Je tiens à rendre hommage à toutes celles, à tous ceux, qui font aujourd'hui le choix de mettre fin à leur mandat de maire. Ce choix, le plus souvent guidé par le souci d'assurer la meilleure continuité républicaine, intervient après des années d'intense engagement. Je sais, pour avoir exercé cette responsabilité, et sans jamais m'en écarter totalement, combien elle est exigeante, mais aussi riche en "relation vraie" avec le citoyen. De très nombreux maires brigueront un nouveau mandat et je me permets de les en féliciter. La démocratie est avant tout forte de l'engagement sans faille de ceux que le suffrage universel a mis en responsabilité. L'engagement des élus locaux est un subtil équilibre entre la passion, l'ambition et le souci de rendre compte à ses mandants, de plus en plus nombreux à vivre des situations difficiles. Il est fondamental de donner à l'élu local les moyens de répondre à toutes les sollicitations, individuelles ou collectives. C'est le sens que les parlementaires doivent donner au combat qu'ils conduisent.

De grands rendez-vous politiques ont déjà ponctué notre vie politique, d'autres s'annoncent. Je vous en cite quelques-uns :

1)Le renforcement de l'intercommunalité. Vous connaissez ma position, mouvement nécessaire, à une double condition :

-ne pas vider le mandat de maire de son contenu (cf PLUI)

-trouver la dimension qui garantit l'engagement naturel, volontaire.

2)Les modifications des systèmes d'aide aux collectivités locales. Vous savez notamment combien je désapprouve le désengagement du Conseil général en direction des communes.

3)Le redécoupage des cantons, « ruralicide » et anti aménagement du territoire.

Dans les semaines à venir, soyons attentifs aux débats suivants :

- 1) Débat sur les compétences : débat nécessaire mais qui doit répondre à une seule question : quelle est la collectivité la mieux placée pour traiter d'un problème précis.
- 2) Débat sur la fiscalité : nous ne savons pas aujourd'hui de quelle façon ni dans quels délais le Premier Ministre compte mettre en chantier la fiscalité locale, les enjeux sont colossaux.

Je souhaite pour ma part que chacun d'entre nous, dans le cadre de ses responsabilités, participe à ces débats. L'avenir de nos collectivités se prépare en permanence.

[Consultez mon site internet](#)

## L'ACTU AU SENAT

### Logement: je réaffirme ma position

---



Le Sénat a adopté, jeudi 20 février, le texte issu de la Commission mixte paritaire sur le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR). J'ai, pour ma part, voté contre ce texte, comme la majorité du groupe centriste. Je réaffirme mon désaccord sur de nombreux points dont le transfert de compétence concernant les plans locaux d'urbanisme des communes vers les communautés de communes. Le PLUI, plan local d'urbanisme intercommunal, a définitivement été adopté. Cependant, le Sénat a réussi à ajouter une légère amélioration puisqu'une minorité de blocage a été créée: 25% des communes représentant au moins 20% de la population pourront s'opposer à ce transfert. Ce "compromis" est certes une avancée, mais loin d'être suffisante.

[Dossier législatif sur le PJJ ALUR](#)

### OGM: encourager la recherche

---



Lundi 16 février, le Sénat a débattu en séance d'une proposition de loi d'interdiction de mise en culture de maïs génétiquement modifié MON810. Orateur pour le groupe centriste, j'ai demandé trois éléments principaux: 1) Une autorisation et un encadrement des expérimentations en plein champ. 2) Qu'une fois pour toutes la loi précise les conditions dans lesquelles les conséquences, notamment de la dissémination, pourront être évaluées. 3) Que les objectifs de la recherche soient ciblés et soumis à une autorité de régulation, que la recherche soit bénéfique pour l'humanité et sans conséquence pour l'environnement. Je pense ici aux recherches déjà conduites et qui doivent être encouragées pour deux exemples précis: l'obtention de plantes résistantes à la sécheresse et celles ne nécessitant pas d'apport d'engrais azotés notamment. L'amendement que j'ai déposé sur la recherche n'ayant pas été adopté, j'ai voté la motion présentée par le groupe UMP et tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Elle a été adoptée, entraînant le rejet du texte.

[Dossier législatif PPL MON810](#)

### Agriculture: examen en commission

---



Après plusieurs semaines d'auditions, nous avons examiné, mercredi 19 février, en Commission des affaires économiques à laquelle j'appartiens, le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Au nom du groupe centriste, j'ai déposé et soutenu une série d'amendements. Nous attendons désormais l'examen en séance publique courant avril mais déplorons déjà le manque "d'avenir" de ce projet de loi.

[Dossier législatif PJJ agriculture](#)

## Elus locaux: statut amélioré

---



Le Sénat a adopté en deuxième lecture la proposition de loi visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat, co-déposée par ma collègue MoDem J. Gourault. Ce texte, non exhaustif mais contenant plusieurs avancées significatives, aborde notamment le droit d'absence, le droit à la suspension du contrat de travail, l'allongement de l'allocation différentielle de fin de mandat, la protection des élus, l'indemnisation des maires des petites communes, l'unification du cadre intercommunal ou encore la formation des élus. Le but de cette proposition de loi est de faciliter l'exercice des mandats locaux, et en particulier pour les salariés du secteur privé, car l'inégalité qui existe entre ces salariés et les fonctionnaires n'est pas acceptable.

[Dossier législatif PPL exercice mandats locaux](#)

## S. Dassault: levée d'immunité justifiée

---



J'ai été, à de nombreuses reprises, questionné sur ma position concernant la levée de l'immunité parlementaire du sénateur Serge Dassault. Je profite donc de cette newsletter pour vous faire part de mon point de vue sur le sujet. Le Bureau du Sénat (26 membres des différentes couleurs politiques), auquel je n'appartiens pas, a levé, mercredi 12 février, l'immunité parlementaire du sénateur UMP de l'Essonne. Pour ma part, je suis favorable à ce qu'il soit traité comme n'importe quel autre citoyen, d'autant plus que cela ne signifie pas culpabilité et qu'ainsi dans le cadre d'une instruction il pourra toujours se défendre.

## QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

### Foncier non bâti: réponse du gouvernement

---



Courant janvier, j'ai posé, en séance, ma question orale au gouvernement concernant les conséquences de la réforme de la fiscalité sur le foncier non bâti touchant les agriculteurs mais aussi de nombreux "petits propriétaires". J'en ai profité pour rappeler que le report de cette mesure d'une année était loin d'être suffisant et que les retombées sur le terrain étaient déjà désastreuses.

[Lire ma question et la réponse du gouvernement](#)

### Questions écrites: deux réponses...

---



J'ai obtenu deux réponses à des questions écrites posées sur les sujets suivants:  
-la taxe foncière applicable aux terrains de golf, du ministère de l'économie et des finances  
-la hausse des tarifs postaux pour la presse spécialisée, du ministère de la culture et de la communication

[Lire les réponses en entier](#)

### ...Et une nouvelle question

---



J'ai interpellé le ministre de l'économie et des finances sur l'exclusion du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), via une question écrite.

[Lire la question en entier](#)

## DANS LE DEPARTEMENT

### Visite au Salon de l'Agriculture

---



La 51ème édition du Salon de l'Agriculture a eu lieu à Paris, entre le 22 février et le 2 mars dernier, battant le record du nombre de visiteurs, avec 703 407 entrées. Mardi 25 février, journée des Pyrénées-Atlantiques au Salon, je rencontrais les agriculteurs et les élus du département venus tout spécialement

exposer le fruit de leur labeur (éleveurs, producteurs, viticulteurs etc.) ou visiter les stands de toutes les régions de France et du monde présentes sur le Salon. A l'heure où le débat sur les OGM reprend et où l'avenir de l'activité la plus importante et la plus performante de France est en jeu, tant au sein de l'Europe (PAC) que de notre pays, ce Salon a été une nouvelle fois révélateur de la véritable force que représente notre agriculture, mais aussi révélateur du malaise de nombreux agriculteurs et notamment des jeunes qui souhaitent s'installer. Nous attendons désormais avec impatience le débat en séance publique au Sénat du projet de loi d'avenir pour l'agriculture.

## Session RGA 2014

---



La session RGA (Renouvellement des Générations en Agriculture) s'est déroulée du 4 au 6 février dernier au Palais Beaumont de Pau, l'occasion pour les Jeunes Agriculteurs 64 de réunir quelque 150 jeunes de métropole et d'outre-mer. Ces travaux, sur le thème « Transmettons l'Installation », ont mis en exergue les difficultés et les nombreuses interrogations des jeunes exploitants, et permis de mettre en commun différentes initiatives appliquées à l'échelle départementale, régionale et nationale. J'ai eu le plaisir d'intervenir et de dialoguer avec eux sur le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, et plus particulièrement sur le thème en question de l'installation et de la transmission des exploitations agricoles.

## Pays Basque: encourager le processus de paix

---



J'ai décidé, en ma qualité de parlementaire, d'encourager le processus de paix en Pays Basque. Nous avons connu, dans les Pyrénées-Atlantiques, des situations extrêmement tendues : c'était les années 1980-1990. L'expérience conduite, et j'y ai pris toute ma responsabilité, de la mise en place du Conseil des Elus et du Conseil du Développement, a été très bénéfique. Depuis quelques mois, des initiatives sont prises, tendant au désarmement de l'ETA, notamment depuis les rencontres d'AIETE (Saint-Sébastien).

Certes, les plaies de ce conflit ne se sont pas cicatrisées. Les familles des victimes n'oublieront jamais, et nous devons les comprendre. C'est dire que le chemin sera long, qui pourrait aboutir à un désarmement définitif. Notre devoir, et j'essaie de l'expliquer au gouvernement français, est de participer à ce processus. Sans oublier bien sûr, sans faiblesse ni naïveté, mais en étant persuadé que la pire des attitudes serait de s'en désintéresser. Si nous avons une chance d'être des artisans de paix dans l'histoire mouvementée d'un Pays Basque déchiré entre passion et raison, ne la laissons pas passer, acceptons la main qui nous est tendue, encourageons le dialogue et bâtissons un processus sain et durable.

## Redécoupage des cantons: forte mobilisation

---



Le 9 janvier dernier devait être un moment historique pour l'avenir de notre territoire, de notre département, avec le vote de notre institution départementale concernant le redécoupage des cantons. J'ai déjà eu l'occasion d'exprimer mon point de vue hostile concernant le cadre législatif qui impose à nos territoires cette réorganisation. Mais la loi étant là, il revenait à l'exécutif socialiste départemental de s'en accommoder au mieux afin de proposer un redécoupage qui puisse s'adapter aux nouvelles dynamiques de notre territoire sans pour autant négliger les caractéristiques spécifiques à notre département, qui font sa force, son originalité, sa valeur ajoutée. En ce sens, la carte qui nous a été proposée n'est pas bonne car elle va à l'encontre de l'histoire de ce département, tout en reniant les enjeux futurs. Je vous ai déjà exprimé mon point de vue, ainsi que celui de mes collègues du groupe Forces 64. Vous êtes nombreux, maires, adjoints, élus communaux à avoir répondu présent à notre appel à venir manifester votre désapprobation. Je tiens à vous exprimer mes sincères remerciements, et à saluer la réussite de votre mobilisation même si beaucoup n'ont pu avoir accès aux débats du Parlement de Navarre. Une session dont l'enjeu pour nous, élus du groupe Forces 64, était d'exprimer, de porter la voix muselée des territoires dans ce débat historique et particulièrement engageant pour l'avenir des Pyrénées-Atlantiques. Nous nous sommes attachés à mettre en avant les particularismes de ce territoire qui nous est cher et à dénoncer les non-sens évidents de ce redécoupage : le charcutage du Pays de Nay, la disparition du Bearn des Gaves, et des cantons du Nord-est du Béarn, le non-respect des périmètres des communautés de communes d'Errobi, du Pays de Bidache, du Piémont Oloronais, la création d'un canton de la montagne basque, le strict respect de la règle des plus ou moins 20% de la moyenne du département, l'absurdité du rattachement de certaines communes en dehors de leur bassin de vie ou intercommunalité. Malheureusement, nos interpellations et nos interrogations sont restées veines face à la discipline politique de la majorité départementale. Cependant, si ce bref débat est maintenant clos au sein de l'institution départementale, nous sommes actuellement, avec mes collègues de Forces 64, en train d'engager des recours, comme le cadre législatif nous en laisse la possibilité. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ces suites.

## AGENDA

### Agenda après suspension parlementaire



Le Sénat suspend ses travaux pendant la période des élections municipales, soit du lundi 3 mars au dimanche 6 avril. A la reprise, plusieurs textes importants seront examinés en séance, notamment :

- projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt à partir du mardi 8 avril
- projet de loi relatif à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises à partir du mardi 15 avril
- proposition de loi relative aux OGM courant avril

[Tout l'ordre du jour du Sénat](#)

## CONTACT

### PERMANENCE PARLEMENTAIRE DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

À Anglet

**Marie-Claude Albanési**  
Tél : 05 59 44 12 05

À Pau

**Pierre Lahore**  
Tél : 06 43 10 02 72

### AU SÉNAT

**Anne-Caroline Berthet**

Tél : 01 42 34 28 73

Mél : [j.lasserre@senat.fr](mailto:j.lasserre@senat.fr)

